



AR Prefecture

005-200034502-20260611-2026_057BIS-BF
Reçu le 22/06/2026

Extrait du registre des
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 11 juin 2026 à 20 heures

L'an deux mille vingt-six le onze juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du cinq du mois de juin deux mille vingt-six sous la Présidence de Monsieur Rémy GONSOLIN (3^{ème} adjoint, délégué aux finances).

Etaient présents : 17

M. ADAM Ludovic, Mme ALLEC Marie-Louise, Mme BABIS Julie, Mme CHAIX Elsa, Mme CHEVALLIER Graziella, M. EYRAUD-JOLY Paul, M. GAILLAND Frederic, Mme GIBERNÉ Isabelle, M. GONSOLIN Rémy, Mme GUEYDAN Mélissa, Mme HIDALGO Céline, M. HIRTZ Robin, Mme JARRY-LANOISELIER Sylvie, M. MOTTE Alain, M. NICOLAS Pascal, M. SMITH Tristan.

Etaient absents : 0

Etaient absents et représentés : 2

M. BROCHIER Maxime ayant donné pouvoir à M. GONSOLIN Rémy, M. FERRARO Fabien ayant donné pouvoir à M. SMITH Tristan.

A été nommée secrétaire de séance : Mme Céline HIDALGO

Administration : Nicolas PASCAL

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET PHOTOVOLTAIQUE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du comptable public.

Sous la présidence de Monsieur Rémy GONSOLIN (3^{ème} adjoint), le Conseil municipal examine le compte administratif du budget photovoltaïque de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur. Les équilibres s'établissent comme suit :



AR Prefecture

005-200034502-20260611-2026_057BIS-BF
Reçu le 22/06/2026

EN CHAMPSAUR

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 38 817,66	G 44 307,11	G-A 5 489,45
	Section d'investissement	B 58 463,94	H 35 782,66	H-B -22 681,28

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 70 741,83 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 18 893,47 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 116 175,07	Q= G+H+I+J 150 831,60	=Q-P 34 656,53

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 38 817,66	= G+I+K 115 048,94	76 231,28
	Section d'investissement	= B+D+F 77 357,41	= H+J+L 35 782,66	-41 574,75
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 116 175,07	= G+H+I+J+K+L 150 831,60	34 656,53

Hors de la présence de Madame la Maire,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. Approuver le compte administratif du budget photovoltaïque 2025,

ARTICLE 2. Autoriser Madame la Maire à signer tous documents.

Membres en exercice :	19	Pour :	18
Membres présents :	16	Abstention :	0
Membres représentés :	2	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 22 JUN 2026

Affiché ou publié le : 18 JUN 2026

Ainsi fait et délibéré le 11 juin 2026

Pour copie conforme

La Maire



Marie-Anne BOURGEOIS